

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
 Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
 Prix spécial pour les
 étudiants, les instituteurs,
 les institutrices et les mem-
 bres de l'A. C. J. :
 Canada (UN AN)... \$1.00
 Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
 Etranger (Union postale.)
 UN AN... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHAN-
 GEMENT D'ADRESSE DOIT
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE
 L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
 près Québec.

TELEPHONE : 1750

SOMMAIRE

Le discours du Pape à l'épiscopat français.
 La Jeunesse et la Juiverie.
 Le premier Concile plénier du Canada. (La
 lettre de convocation.)
 Le soleil noir. (Méditation astronomique)...
 ...L. HACAULT
 Pie X et la Saint-Vincent-de-Paul. — Grands
 hommes. — Le Bienheureux Eudes.
 Le serment maçonnique devant les tribunaux.
 L'œuvre des Sœurs... JULES ROMAIN
 En chair et en os... CLAUDE
 Furieux. — I. O. F. — Ces révolutionnaires.
 La France chrétienne aux pieds du Pape. —
 En Passant : (Trop d'enthousiasme ; La
 première communion ; Le journaliste de
 parti ; A propos de l'uniformité ; Spectacle
 immoral ; Cette folie, etc.)
 Notes politiques. — Anglicisme — Les revues.
 En vente à La Propagande des Bons Livres.

LE DISCOURS DU PAPE

A l'Episcopat Français

Vénérables Frères,

La manifestation vraiment splendide
 de votre piété, de votre amour, de votre
 dévouement que vous venez de nous
 donner par votre éloquent interprète,
 le Cardinal Archevêque de Lyon, met
 le comble à la joie éprouvée par nous,
 en attribuant à la Pucelle d'Orléans,
 les honneurs des Bienheureux. A cette
 joie pour ce très heureux événement,
 il est bien juste que d'abord et avant
 tout aient vous prenez part, vous,
 notre cher Fils qui, désigné d'abord
 comme coadjuteur, puis comme succes-
 seur de l'Evêque Dupanloup, d'illustre
 mémoire, plus que tout autre, avez
 travaillé à faire triompher la cause de
 la vierge magnanime. Quant à nous,
 et dans cette cause et dans de nom-
 breuses autres encore du même genre,
 par lesquelles nous avons inscrit au
 nombre des Bienheureux ces lumières
 de votre nation que furent Jean-Bap-
 tiste Vianney et les sœurs carmélites
 de Compiègne, et les Martyrs de la
 Chine et Marie-Madeleine Postel et
 Madeleine Sophie Barat et Jean Eudes
 et enfin, Jeanne d'Arc, nous n'avons
 fait que recueillir l'épi presque mûr
 du travail de nos prédécesseurs. Nous
 pensons devoir au dessein du Dieu mi-
 séricordieux ce fait que des lieux même
 d'où sont venues publiquement tant
 de grandes douleurs, nous vienne, par
 la multiplication de patrons célestes,
 l'espérance de temps meilleurs.

Si grande est la joie qui nous com-
 ble en ce jour où il nous est donné de
 parler devant vous, évêques de presque
 toute la France, que nous ne pouvons
 suffisamment l'exprimer par la parole.
 En effet, ce qui était dans nos vœux
 s'accomplit heureusement aujourd'hui
 de vous avoir ici présents pour vous
 exprimer notre affection pour vous qui,
 au milieu de tant et de si longues dif-
 ficultés, avez combattu avec un cou-
 rage et une constance admirables pour
 la Foi chrétienne et pour le salut des
 âmes. Et en effet, par votre soumis-
 sion exemplaire au Vicaire de Jésus
 Christ, vous avez apporté une aide si
 remarquable à l'Eglise de France que,
 dans cette tempête même suscitée par
 l'enfer, tout ce qui a été fait de droit,
 de généreux, de salutaire, à l'avantage
 de la religion, tout est dû à votre ini-

tiative et à votre zèle. En rendant
 grâces immortelles à Dieu, auteur et
 conservateur de l'Eglise qui vous a
 toujours assistés et vous assiste dans
 votre lutte *pro aris et focis*, nous nous
 réjouissons de tout cœur avec vous. Et
 nous ne le faisons pas seulement en
 notre nom, mais au nom de l'Eglise
 universelle, car grande est, dans les
 évêques du monde catholique et dans
 tous les gens de bien, l'admiration
 pour votre vertu à laquelle est certai-
 nement réservée celle de la postérité.
 Mais une gloire bien supérieure encore,
 la seule vraie et solide, vous pouvez
 justement l'attendre du Prince des pas-
 teurs qui, nous n'en doutons pas, aura
 déjà inscrit vos noms sur le livre de
 Vie.

Cependant, Vénérables Frères, tan-
 dis que s'exacerbe contre la religion la
 fureur des impies qui, contre toute rai-
 son de justice, d'équité, d'humanité
 voudraient la ruiner dans ses fonde-
 ments, nous vous exhortons vivement
 à ne pas cesser de repousser, comme
 vous l'avez fait jusqu'ici, les assauts
 ennemis, en exposant publiquement
 vos plaintes contre les injustices, en ré-
 vélant les mensonges, les calomnies, les
 embûches, et en condamnant les er-
 reurs et les doctrines perverses. Tandis
 qu'aux méchants on permet la licence
 la plus effrénée dans la scélératesse,
 vous, fermement unis dans vos des-
 seins, revendiquez pour vous l'entière
 liberté d'annoncer, d'enseigner, d'or-
 donner tout ce qui est vrai et juste,
 tout ce qui est bon et salutaire et tout
 d'abord d'adorer publiquement dans
 les cités la Majesté divine. Et ici ne
 soyez pas choqués, de grâce, si nous
 vous recommandons la concorde des
 desseins, vous rappelant que celle-ci
 est indispensable à l'intégrité de la
 sainte Eglise. Certainement dans l'unité
 de l'Eglise, c'est-à-dire dans la mer-
 veilleuse union de ses membres, qu'elle
 tient du Christ son fondateur, se trouve
 cette force invincible pour laquelle elle
 est appelée dans les divines Ecritures :
 terrible comme une armée rangée sur
 un champ de bataille, et qui faisait
 dire à saint Augustin : "La discorde
 des chrétiens, c'est le triomphe des dé-
 mons !"

Et, en effet, tel paraît être le dessein
 des plus âpres ennemis du nom chré-
 tien de rompre l'unité de l'union de
 l'Eglise : par le moyen de lois ourdies
 avec un art incroyable, ils travaillent
 à ce but de séparer les pasteurs sacrés
 du successeur de saint Pierre, de détacher
 des pasteurs leurs troupeaux, de semer
 entre ces pasteurs des germes de discorde
 qui auraient pour résultat le déchirement
 de la robe mystique du Christ. C'est pour-
 quoi, dans notre de-
 voir apostolique, nous vous adressons
 ces paroles de l'Apôtre : "Ut id ipsum
 dicatis omnes et non sint in vobis schis-
 mata, sitis autem perfecti in eodem sensu
 et in eadem sententia."

Qu'elle vous tienne au cœur au-
 dessus de toute autre chose, cette con-
 corde des âmes qui engendre la tran-
 quillité intime nécessaire au saint
 ministère et accroît l'efficacité de votre
 apostolat ! Ainsi, comme une armée en
 bataille, vous résisterez plus facile-
 ment aux ennemis de la Croix et du
 Christ qui s'élancent de toutes parts et
 vous détendrez de toutes les manières
 le dépôt de la Foi. Vous vous êtes
 montrés si bien tels, que de notre part,

ces paroles sont plutôt de très amples
 louanges que des exhortations.

En effet, tenant votre regard fixé
 sur cette chaire apostolique, non seu-
 lement vous vous faites une loi sainte
 et solennelle de vouloir tous ensemble
 les choses que chacun de vous est
 obligé de vouloir en particulier, mais
 vous sacrifiez volontiers chacun votre
 propre manière de voir pour être d'ac-
 cord aussi dans les choses sur lesquel-
 les il est permis d'avoir une opinion
 personnelle.

Dans la tristesse des temps présents,
 Vénérables Frères, nous sommes vive-
 ment réconfortés par la grandeur
 d'âme et la force avec laquelle vous
 défendez les droits de l'Eglise et par la
 pleine adhésion que vous professez vis-
 à-vis de nous, mais surtout par cette
 grande union de vous tous entre vous
 et avec Nous. Donc, en rendant grâces
 à Dieu pour ces consolations, nous
 implorons de sa clémence qu'il vous
 dispense copieusement ses dons et vous
 accorde spécialement de pouvoir con-
 server toujours intacte cette union en-
 tre vous. Avec ces vœux et cette
 espérance, augure des divines faveurs,
 nous accordons à vous tous, Vénérables
 Frères, au clergé et au peuple confié à
 vos soins, la Bénédiction apostolique.

La jeunesse et la juiverie

Au nombre des motions qui seront
 présentées devant le comité central au
 prochain Conseil fédéral du mois de
 juin, nous lisons la suivante dans le
Semeur, livraison de mai :

"I. Le Cercle Saint-Michel (Joliette)
 propose :

1. Que le Conseil fédéral de l'A. C.
 J. C. autorise le Comité central à adop-
 ter les moyens qui sembleront les plus
 pratiques à ce même comité pour ar-
 rêter les envahissements de la juiverie
 cosmopolite au Canada.

2. Qu'au cas où le Conseil fédéral
 voudrait lui-même indiquer les moyens
 propres à arriver au but ci-dessus men-
 tionné que le projet de ligue antisémi-
 tique tel qu'émis par le cercle Saint
 Michel en avril 1908 soit pris en sé-
 rieuse considération."

Il va sans dire que nous applaudis-
 sons à ce projet. Il est plus que temps
 de s'organiser pour entraver l'envahis-
 sement de la juiverie au Canada, au
 moins dans notre province de Québec.

On semble avoir juré à Londres de
 noyer notre population sous le flot
 juif. Montréal est déjà passablement
enjuivée. Après la métropole, Québec et
 d'autres villes auront leur tour. La
 plupart de nos campagnes ont mainte-
 nant leur boutique juive.

Les Juifs sont parfaitement organi-
 sés. Ceux du Canada ne forment qu'un
 bloc avec leurs frères établis aux Etats-
 Unis et qui sont devenus là-bas une
 véritable puissance.

Il y a au Canada un grand nombre
 de congrégations de sociétés et de clubs
 juifs dont les membres sont très mili-
 tants. Montréal possède entre autres

sociétés, à part des clubs, la *Congrégation Bais David*, la *Hebrew Sick Benefit Association*, la *King Edward Ben. Association* ; la *Baron de Hirsch Institute & Hebrew Benevolent Society* ; Québec a la *Beth Israel Synagogue* ; Toronto la *Bnoth Zion Kadimah*, etc.

Si nous étudions l'organisation juive
 nous nous rendons vite compte que
 nous avons quelque chose à apprendre
 des Juifs.

Ainsi la *Jewish consumptives relief society* possède à Denver, Colorado, un
 Sanatorium modèle, parfaitement or-
 ganisé où tous les Israélites tubercu-
 leux de l'Amérique du Nord sont
 recueillis et soignés.

Qui dit juiverie, dit franc-maçonnerie.
 En effet nous avons déjà signalé
 l'envahissement des loges anglaises de
 Montréal, principalement de la loge
Saint Georges, n° 10, par les Juifs. La
 plupart des principaux officiers de
 cette loge qui a ses réunions au Temple
 maçonnique, 347 rue Dorchester Ouest,
 portent des noms hébreux.

Le mouvement juif au Canada est
 des plus intéressants à étudier. Et
 quels services précieux l'A. C. J. C.
 pourra rendre à notre province si elle
 met à exécution son projet d'organiser
 une ligue antisémite.

Soyons persuadés que si on paraît
 avoir renoncé à nous angliciser par
 l'immigration anglaise, on a conçu un
 autre plan, celui de nous *enjuiver*.

Qu'on le remarque, de tout le Do-
 minion, la Province de Québec est
 celle où l'envahissement de la juiverie
 est le plus considérable. Ces juifs sont
 pourtant, en grande majorité de lan-
 gue anglaise. Pourquoi ne préférent-
 ils pas s'établir dans les provinces an-
 glaises ?

Le mot d'ordre donné est évidem-
 ment d'envahir la province de Québec,
 la seule en majorité française et ca-
 tholique, celle qu'il faut détruire.

Ce péril juif qui nous menace, nous
 semble autrement plus redoutable que
 la tentative d'anglicisation. L'Anglais
 et l'Ecosse ont été pacifiquement re-
 foulés ou assimilés ; mais le Juif, lui,
 n'est pas assimilable ; le chrétien pour
 le Juif est une proie et le Juif ne lâche
 pas sa proie.

Ce serait l'œuvre d'une ligue anti-
 sémitique de dévoiler les trames de la
 conjuration juive au Canada.

Une deuxième édition de la *Foi de nos Pères* par Mgr Gibbons vient de paraître.

L'édition française se vend plus de 3
 francs ; l'édition canadienne populaire que
 nous avons en vente se détaille à 30 c. ; 40 c.
 franco. C'est là une bonne occasion de se
 procurer un excellent livre d'apologétique.

On sait que l'étude de la médecine sera
 désormais de cinq années ; il est question
 maintenant de porter à quatre ans l'étude du
 droit.

Le Premier Concile Plénier du Canada

La lettre de convocation

Le premier concile plénier du Canada, s'ouvrira à Québec le 19 septembre prochain. C'est là la décision de Mgr Sbarette, délégué apostolique. Des prières publiques seront faites dans toutes les églises du Canada, chaque dimanche, et un jeûne spécial a été décrété pour le vendredi 17 septembre. La lettre de Mgr Sbarette envoyée aux autorités religieuses touche au grand développement de l'Eglise catholique, et aux grandes œuvres qu'elle est appelée à accomplir dans l'avenir.

Voici la lettre du délégué apostolique :

DONAT SBARETTI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE D'EPHÈSE ET DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE.

A tous les Illustrissimes et Révérendissimes Archevêques et Evêques, aux Révérendissimes Vicaires et Préfets Apostoliques du Canada, aux Révérendissimes Abbés, aux Supérieurs d'Ordre ou de Communautés religieuses et à tous ceux qui de droit ou conformément à l'usage établi doivent prendre part aux Conciles Pléniers, Paix et Salut en Notre-Seigneur.

Par un admirable dessein de la Divine Providence, le grain de sénevé déposé par les missionnaires dans le sol des vastes régions canadiennes et fécondé ensuite par leurs sueurs et leur sang aussi bien que par le zèle apostolique des évêques, est devenu un grand arbre. Dans ce pays où les tribus sauvages, adonnées aux superstitions du paganisme, menaient une vie errante dans les forêts et sur les mers, où seul, il y a deux siècles, le Vénérable Evêque de Québec dirigeait un petit nombre de fidèles, nous voyons maintenant avec joie une grande partie des indigènes convertis à la vraie foi, d'immenses populations catholiques, plusieurs Prélats à la tête de diocèses ou de Vicariats Apostoliques, un clergé séculier et régulier très nombreux, des édifices religieux magnifiques, d'innombrables établissements d'éducation et de bienfaisance.

Mais l'Eglise, qui est douée d'une force d'expansion merveilleuse, et qui a déjà produit au Canada des œuvres si fécondes, doit, pour la gloire de Dieu, l'extension de notre religion et le salut des âmes, prendre chaque jour et jusqu'à la consommation des siècles, de nouveaux accroissements. Il lui faut répandre plus loin la pure lumière de l'Evangile, repousser les erreurs qui s'insinuent partout, former la jeunesse aux bonnes mœurs et lui donner une instruction solide, se préoccuper de ceux qui arrivent et viennent de se joindre à nos populations, pourvoir aux nécessités présentes et futures ; toute la nation canadienne doit être plus pénétrée de l'esprit de Notre-Seigneur, afin que tout soit restauré dans le Christ qui est la voie, la vérité et la vie.

Pour cela, il faut l'accord de toutes les volontés, le concours des mêmes moyens d'actions, l'union de toutes les forces. Et l'on arrivera plus complètement à cette fin, si les Prélats, à qui ce droit est réservé, mettent en commun leurs lumières, définissent par des lois qui s'appliquent à tout le Canada, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter.

C'est pourquoi le Souverain Pontife Pie X, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, malgré les innombrables soucis

du suprême Pontificat, a voulu donner une nouvelle preuve de la paternelle sollicitude dont il entoure cette portion choisie de la vigne du Seigneur, et, sur l'avis des Eminentissimes Pères de la Sainte Congrégation du Concile, il a daigné approuver et louer le projet d'un Concile Plénier canadien qui serait tenu à Québec ; et par des lettres apostoliques, datées du 25 mars 1909, il a bien voulu nous confier, malgré notre indignité, la charge de convoquer et de présider ce Concile.

C'est pourquoi, en vertu de l'autorité qui nous a été concédée, après avoir invoqué le Nom de la Très Sainte et indivisible Trinité, imploré le Cœur Miséricordieux de Jésus et le secours puissant de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, et après entente avec les Illustrissimes Archevêques canadiens sur le jour de l'ouverture du Concile, Nous, par les présentes, annonçons la réunion du Premier Concile Plénier du Canada, et nous le convoquons pour le 19 septembre de l'année courante, dans l'Eglise métropolitaine de Québec, où se fera l'ouverture solennelle.

Nous exhortons donc dans le Seigneur tous les Archevêques, Evêques et autres qui, de droit ou selon l'usage doivent prendre part au Concile Plénier, et au besoin, nous leur enjoignons et leur ordonnons de se rendre au jour et au lieu désignés par Nous.

Si quelque Evêque est légitimement empêché, qu'il envoie un procureur muni d'une procuration authentique et il Nous apprendra, ainsi qu'aux Pères du Concile, de juger de la légitimité de l'empêchement et de la validité de la Procuration.

Et comme nous n'avons de lumière que celle qui vient du Père des lumières et que toute force nous est donnée par Celui qui affermit notre faiblesse, Nous conjurons dans le Seigneur les Ordinaires d'ordonner des prières publiques à réciter chaque dimanche dans toutes les églises du Canada, et de prescrire un jeûne solennel pour le 17 septembre, vendredi qui précédera l'ouverture du Concile.

Enfin, par l'intercession de Marie, Vierge très sainte, conçue sans péché et trône de la sagesse, Nous prions Dieu d'éclairer par sa grâce les intelligences, d'exciter les volontés, de toucher les cœurs et de rendre toutes nos actions fécondes pour le bien de l'Eglise du Canada.

Donné à Ottawa, au Palais de la Délégation Apostolique, le 2 mai 1909, le jour de la fête du Patronage de Saint Joseph, Patron de l'Eglise Universelle.

(Signé) † DONAT SBARETTI,

Arch. d'Ephèse,

Délégué Apostolique.

Par mandement de l'Ill. et Révme Délégué Apost.

(Soussigné) ALFRED SINNOTT, Secrétaire.

Les journaux annoncent qu'il ne sera plus à l'avenir vendu de boisson dans les camps militaires.

Cette mesure vient à point. Trop souvent la fréquentation des camps militaires était une occasion d'ivrognerie pour la jeunesse.

Il est question d'établir dans les principales villes de notre province des tribunaux pour les jeunes délinquants. Ces cours sont aujourd'hui devenues nécessaires à la suite de l'augmentation de la criminalité chez la jeunesse.

La Patrie de samedi a publié la lettre de S. E. le délégué apostolique convoquant l'épiscopat canadien au premier concile plénier du Canada, dans sa 10^{ème} page, consacrée au sport. La lettre du délégué papal est encadrée d'un article sur un concours hippique, d'une réclame pour le cirage à chaussons, et dans 1 et d'une annonce du rasoir Gillette.

Tout commentaire serait de trop.

LE SOLEIL NOIR

Méditation Astronomique

Memento, homo, quia pulvis es

Un astronome américain, M. Lowell, installé dans son observatoire de Flagstaff (Arizona) possesseur d'une lunette de 18 mètres de distance focale, assure, à la suite d'observations prolongées et répétées, qu'il a découvert un astre éteint, un soleil noir, qui depuis longtemps s'avancerait vers notre système solaire, dans la direction du soleil et qui si rien n'interrompt ou ne fait dévier sa marche, doit finir par atteindre ou le soleil ou le système solaire.

Jusqu'ici aucun autre observatoire du monde n'a vu le soleil noir que M. M. Lowell leur a signalé. Il faut attendre le résultat de leurs recherches. Si cet astre obscur, toujours en mouvement, comme un boulet colossal lancé vers notre système solaire et planétaire, est observé sur tous les points où existent des observatoires, le fait serait de nature à faire méditer profondément l'humanité entière sur ses fins dernières.

Un prêtre catholique, l'abbé Th. Moreux, directeur de l'observatoire de Bourges (France) publie une étude sur ce phénomène qu'il n'a pas encore pu vérifier mais il lui répugne de mettre en doute la sincérité et la clairvoyance de l'Astronome yankee. Il affirme que le phénomène d'un astre mort, en mouvement, entrant en collision avec un autre astre, éteint ou lumineux, dans l'immensité stellaire, n'est pas exceptionnel. " Pour ma part, dit-il, depuis que j'observe le ciel, j'en ai vu deux " exemples, bien authentiques. Tantôt " c'est un soleil éteint qui en rencontre " un autre et alors, du choc de ces " masses fantastiques naît une nouvelle étoile. La température résultante est telle que le soleil nouveau " est absolument gazéifié, volatilisé et " l'étoile augmente d'éclat à vue d'œil, " tantôt, au contraire, deux soleils, lumineux, se rencontrent et le résultat " est encore amplifié. "

Passons maintenant, et c'est ici que commence notre méditation, à ce qui concerne spécialement notre soleil, toujours lumineux, grâce à Dieu, malgré ses taches énormes qui ne sont pas sans influence sur notre globe, et plus spécialement encore notre petite terre, asile de notre petite humanité.

Méditons astronomiquement, scientifiquement, pour autant que nous puissions accepter, comme définitivement certaines, les découvertes des observateurs modernes et les calculs des astronomes du XX^e siècle, méditons un peu l'hypothèse, jusqu'ici non encore confirmée, d'un soleil noir entrant en collision avec notre soleil lumineux, ou même simplement avec le système planétaire dont notre terre fait partie.

On admet, assez généralement depuis Kepler, Copernic, Galilée et d'autres que la terre tourne autour du soleil, en un an, tout en tournant sur elle-même en 24 heures, et qu'elle suit, avec les autres planètes du système solaire, la course de notre grand mo-

teur central, notre source de lumière, de chaleur, d'électricité, de force et de vie.

Mais selon les astronomes le soleil lui-même n'est pas immobile, pas plus que ne le serait tout le système stellaire lui-même. Le soleil entraînerait donc la terre à sa suite, avec les planètes, nos sœurs, dans une marche dont la vitesse serait de 16 kilomètres à la seconde, seize fois la vitesse de l'obus le plus rapide. D'après ces mêmes astronomes notre système solaire et planétaire irait ainsi, à travers l'éther infini vers un point mathématique situé non loin de l'étoile Véga de la constellation connue sous le nom de la Lyre. Ce mouvement du soleil et de ses satellites aurait été constaté, par comparaison avec leur situation dans l'espace stellaire, notée depuis les plus anciennes observations des Babyloniens et des Assyriens, plusieurs mille ans avant Jésus-Christ. Le soleil et les planètes se trouveraient actuellement dans le voisinage d'une autre constellation que celle sous laquelle ils ont été observés à cette époque lointaine, d'après les monuments laissés par les observateurs post-diluviens et babéliques. On a même calculé de combien de degrés le soleil aurait marché depuis leur époque...

Selon M. l'abbé Moreux, tout le système stellaire visible par nous, 140 millions d'étoiles cataloguées, serait animé de mouvements analogues, même plus considérables que celle de notre soleil, certaines étoiles faisant plus de 100 kilomètres à la seconde. Mais jusqu'ici, les observateurs n'ont pu constater la direction de ces mouvements divers, sauf pour notre soleil et son système.

Et l'astronome de Bourges admet la possibilité, la réalité même de rencontres, de collisions, puisqu'il affirme en avoir constaté deux.

—Y a-t-il donc possibilité, astronomique, pour notre soleil, pour ses planètes, pour notre terre, d'une collision avec le soleil mort ?

—Parfaitement, répond l'astronome.

Et, en effet, si sous ses yeux, deux fois, deux soleils éteints ou lumineux se sont rencontrés, l'hypothèse ne peut être écartée, *a priori*, scientifiquement, en ce qui nous concerne.

Ici que notre méditation devienne plus profonde...

Nous savons tous que, depuis la chute originelle de l'Humanité en germe dans la personne de nos premiers père et mère, nous naissons condamnés à mort dans toute la force du terme. Je parle de la règle générale.

S'il en est ainsi, ne pouvons-nous pas admettre que notre terre, primitivement créée pour l'immortalité de la race humaine a dû participer, elle aussi, de la chute originelle. L'immortalité humaine a fait place à la mort, conséquence prédite fatale et logique du premier crime humain inspiré par l'homicide dès le commencement par Satan, le véritable auteur responsable de la mort, suite du péché mortel.

La terre ne pouvant plus dès lors être le paradis immortel d'une humanité immortelle, serait donc elle aussi condamnée à mort comme l'est le roi

lui-même de la création, le résumé microcosmique de la nature, c'est-à-dire l'homme, créé dans le temps à l'image de Dieu éternel, l'homme dont la valeur inestimable a justifié, pour son salut spirituel, l'incarnation et la mort même de ce Dieu fait homme, de ce Dieu qui aime, en dépit de son crime initial, l'humanité d'un amour infini, éternel : Mais pas plus que la mort de l'humanité, la mort de la terre n'est une condamnation au néant. Et l'observation astronomique le constate, car la collision des soleils entraînerait la création mécanique d'un nouveau soleil.

Allons plus à fond dans la méditation de notre fin dernière ; la mort de la Terre et celle de l'Humanité l'une portant l'autre jusqu'à l'époque prédite, elle aussi par Dieu même, ou l'événement confirmé scientifiquement se produira.

D'après l'abbé Moreux, il nous suffira de connaître une étoile un peu rapprochée, comme celle de la *Lyre*, dont la distance par rapport à nous, ira sans cesse décroissant, dans le sens de notre rayon visuel télescopique pour s'attendre au terrible phénomène de la fin du monde.

Et l'astronomie moderne serait en possession d'une méthode permettant de déceler à la fois la marche de cette étoile et la marche, vers nous, d'un corps céleste éteint ou lumineux : le soleil noir annoncé par Lowell.

Continuons notre méditation astronomique, jusqu'au bout... De deux choses l'une, dit l'astronome de Bourges, ou le soleil mort rencontrera notre soleil vivant, ou il passera à côté, à travers les planètes.

Or, selon les lois de la mécanique céleste, pour autant qu'on peut les connaître de nos jours, la conséquence serait la même, — pour nous.

Ce serait la fin du système solaire et planétaire.

Dès que le soleil mort sera à une distance, très grande, encore, de notre soleil, l'attraction de l'astre éteint se fera sentir au soleil et à la terre. Des marées formidables auront lieu sur le soleil et par contre coup sur la terre. Les gaz de la photosphère s'échapperont régulièrement de l'astre central. Deux protubérances énormes naîtront à la surface ; la matière gazeuse enflammée s'envolera dans l'espace. En vertu de la force de rotation du soleil sur lui-même il se produira, ce que nous voyons dans nos soleils de feu d'artifice, une immense spirale de feu augmentant de diamètre à mesure que l'attraction du soleil mort se fera sentir. Les planètes les plus rapprochées du soleil y passeront d'abord, puis ce sera le tour de la terre...

La terre serait donc alors enveloppée d'un immense tourbillon de feu. Une pluie de feu la couvrirait. Et ce serait la fin...

Mais, longtemps avant l'être humain et toute la création animée auront disparu, après avoir eu le temps de sécher de terreur, comme dit l'Écriture Sainte.

Solvat sæculum in favilla !... Dies iræ, dies illa !

L. HACAULT.

Pie X et la Saint-Vincent-de-Paul

Voici le texte du discours prononcé par Pie X en réponse à M. Calou, président général de la Saint-Vincent-de-Paul, lors du grand congrès international des délégués de cette société à Rome :

Si on peut dire de tous les saints, qu'après avoir accompli leur carrière mortelle, ils vivent encore dans la mémoire des hommes, par les vertus dont ils ont laissé l'exemple et par les œuvres qu'ils ont fondées, il est juste que nous attribuions solennellement cet honneur à saint Vincent de Paul. Il se survit dans la société des vénérables pères de la Mission, formés à son école, dans les incomparables Filles de la Charité, nées, pour ainsi dire, entre ses mains, sans mentionner ici tant d'autres institutions qui doivent leur origine à lui. Il se survit enfin dans l'admirable institut de conférences, qui, un siècle et demi après sa mort, s'est placé sous son patronage, a pris son nom, s'est inspiré de sa foi, de sa charité et de son esprit apostolique, génération nouvelle, postérité inattendue mais féconde qui a porté en tous lieux des fruits choisis de bénédiction.

Nous vous saluons, fils bien-aimés des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Nous vous remercions de la consolation que vous apportez à Notre cœur, non seulement par les vœux que vous nous offrez à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal, mais encore par les conquêtes de votre zèle et par l'abondante moisson de vos œuvres de charité. Le grain de sénévé, semé en 1833, par Frédéric Ozanam, est devenu un arbre gigantesque qui étend ses rameaux dans le monde entier, et après 76 ans, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul sont déjà florissantes en France, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Angleterre, dans l'Amérique du Nord et du Sud, en Canada, en Australie ; elles pénètrent jusque dans la Pologne russe et au Congo belge ; elles deviennent le centre autour duquel se groupent les néophytes de toutes les missions de la terre.

Nous nous réjouissons avec vous, fils bien-aimés de cette merveilleuse prospérité, et afin qu'elle se maintienne sans cesse, Nous vous recommandons d'être avant tout les hommes de la charité qui opère par la foi. Dans vos œuvres de bienfaisance, cherchez toujours vos inspirations au pied des autels. Si vos mains se lèvent chaque jour vers Dieu dans les hommages de la prière, avant de les abaisser vers les misères humaines pour les soulager, elles seront fortes pour reporter à Dieu ces âmes qui ont perdu tout souvenir du ciel. Votre bienfaisance ne doit pas être celle de l'homme, mais du chrétien, qui voit dans le pauvre une chose sacrée, et non seulement l'image mais la personne même de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est lui qui nous le dit, quand il nous rappelle dans le saint Évangile le jour où il s'adressera en ces termes à ceux qui seront à sa droite : " Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais voyageur et vous m'avez donné l'hospitalité ; j'étais nu et vous m'avez revêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus à moi. " Alors les justes lui diront : " Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu affamé, altéré, voyageur, sans vêtements, malade, prisonnier ? " Et Jésus leur répondra : " En vérité, je vous le dis. Tout ce que vous aurez fait au plus petit de ces frères, c'est à moi que vous l'avez fait. "

Ainsi, c'est Notre Seigneur Jésus-

Christ que vous visitez et secourez dans les pauvres. Il est vrai, vous trouverez quelquefois réunies, dans vos visites de charité, toutes les souffrances physiques et morales ; vous rencontrerez des êtres infortunés, en proie aux pires suggestions de l'irréligion, de malheureux esclaves du péché, ensevelis dans la corruption et le vice, des excommuniés volontaires, pour lesquels il n'y a plus ni foi, ni église, ni sacrement ; mais ne craignez rien, les saints anges vous accompagnent dans ces réduits de la misère ; et chez ces pauvres créatures, quelle que soit la profondeur de leur dégradation, vous aurez la joie de découvrir des trésors cachés, de précieuses dispositions à la vertu, d'heureuses dispositions à la vertu, l'empreinte encore vive du caractère reçu au saint baptême, des traces de religion et de foi, qui, grâce à votre patiente charité, vous donneront plus que l'espérance, la certitude du salut.

Lorsque Notre Seigneur Jésus-Christ donna à ses apôtres la mission de prêcher l'Évangile, il confia ainsi aux 72 disciples, le soin de guérir les infirmes et de leur annoncer la prochaine venue du règne de Dieu. L'institution des conférences de Saint-Vincent-de-Paul répond admirablement à ce dessein du divin Rédempteur pour la conversion du monde. Si l'apôtre revêtu du caractère sacerdotal a pour office d'enseigner les vérités de la foi et de les confirmer par les prodiges de la charité, il trouve dans l'apostolat laïque des simples fidèles un puissant secours, qui prépare ses voies, et par le soulagement des misères corporelles, ouvre les âmes à la vérité évangélique.

En effet, pendant que le génie du mal inspire à tant de malheureux non seulement la défiance mais encore la haine du prêtre, et, par des efforts dignes de Satan, ferme au prêtre tout accès auprès des âmes, les fils de saint Vincent de Paul, animés de l'esprit des apôtres, s'ils n'en portent pas l'habit, sont accueillis avec bienveillance auprès des familles, où le prêtre, aidé par ces précurseurs incomparables, pénètre à son tour, sans obstacle : et ainsi les missions que préparent les fils de saint Vincent de Paul par les visites à domicile, produisent, en peu de jours, dans une paroisse, autant de fruits que n'aurait pu en obtenir, qu'à la suite de longues années, le zèle cependant infatigable de son pasteur. Les enfants et les adultes baptisés et confirmés, les unions scandaleuses légitimées par le saint mariage, les abjurations d'hérétiques, les conversions des pécheurs, l'usage fréquent des sacrements de pénitence et de la sainte Eucharistie, les églises édifiées, les écoles chrétiennes fondées, tels sont, fils bien-aimés, les triomphes de la grâce que le Seigneur se plaît à opérer par votre entremise.

Vraiment, la bénédiction que l'auguste Pontife Pie IX de sainte mémoire a accordée le 5 janvier 1855 à votre première assemblée générale, présidée par Lui, dans laquelle votre milice pieuse et pacifique a reçu la mission la plus autorisée, la sanction la plus solennelle, la consécration la plus authentique, a produit des merveilles dont l'histoire est écrite en lettres d'or dans les fastes de l'apostolat chrétien.

Que le Seigneur, par Notre bénédiction confirmée par Lui, daigne les perpétuer, et, puisqu'il y a encore peu d'ouvriers en face d'une moisson si abondante, qu'il veuille les multiplier, grâce à votre zèle, dans le champ mystique de l'Eglise catholique. Puissiez-vous, retournant plein de joie à la fin de vos travaux et redisant avec les soixante-douze disciples : " Seigneur, voici que même les démons nous obéissent " entendre à votre tour ces paroles du divin Maître : " Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits du mal vous sont soumis, mais bien de ce que vos noms sont inscrits dans le "

ciel ". *Gaudete quod nomina vestra scripta sint in cælis.*

En vous adressant ces vœux, à vous monsieur le Cardinal Protecteur, à vous bien cher monsieur le Président Général, à vous tous ici présents, à vos confrères de tout l'univers, à vos familles et aux leurs, à vos pauvres et à toutes vos œuvres de charité, Nous accordons, de toute l'effusion de Notre cœur, la bénédiction apostolique.

GRANDS HOMMES

L'organe ministériel, le *Canada*, que dirige M. Godfroy Langlois, a reproduit lundi, sous le titre *Clemenceau et Gambetta* " de copieux extraits du très beau discours prononcé par le premier ministre de France à l'inauguration du monument Gambetta. "

M. Clemenceau ne s'est pas contenté de faire l'histoire et l'éloge de Gambetta mais il a eu aussi un bon mot pour le " fier Nicolois Garibaldi. "

Le premier ministre de France a oublié de rappeler le mot d'ordre de Gambetta : " le cléricalisme voilà l'ennemi ! "

Ce cri de haine religieuse résume bien l'histoire et l'œuvre de Gambetta.

Gambetta, Garibaldi et Clemenceau sont évidemment de grands hommes pour le directeur du *Canada*.

LE BIENHEUREUX EUDES

Voici, d'après le Bref de béatification, le résumé de la vie du nouveau Bienheureux.

Il est né à Ri, près d'Argentan, au diocèse de Bayeux, le 14 novembre 1601. Il fit de brillantes études au collège des Jésuites à Caen. Déjouant les projets d'avenir et de riche mariage que ses parents avaient formés pour lui, il entra chez les oratoriens que le P. de Berulle avait réunis à Paris et fut ordonné prêtre en 1625. Il fréquenta Saint-Vincent-de-Paul, le vénérable M. Olier, le fondateur de Saint-Sulpice, Bosuet, et jouit de la confiance d'Anne d'Autriche. Missionnaire apostolique, il évangélisa les villes et les campagnes avec un zèle infatigable. A plusieurs reprises, il montra l'héroïsme de sa charité au milieu d'épidémies meurtrières.

En 1643, il institua à Caen la Congrégation des " Prêtres de Jésus et de Marie ". Son but avait été principalement la formation du clergé ; lui-même fonda les séminaires de Caen, de Lisieux, de Rouen, d'Evreux.

Pour sauver les repenties, il fut amené à instituer " l'ordre de Notre-Dame de la charité ", connu sous le nom de Bon Pasteur.

Il fonda aussi la Congrégation du Cœur admirable de la Mère de Dieu.

Il composa de nombreux traités et opuscules de piété, et fut un précurseur de la dévotion des saints cœurs de Jésus et de Marie, dont il propagea le culte liturgique, en composant en leur honneur l'office bien connu.

Il mourut à Caen le 19 août 1680.

Qu'en demande la liste de nos livres à bon marché pour écoliers, jeunes gens et jeunes filles ; romans, contes, historiettes et biographies.

En France, on s'attend toujours à une grande grève. La situation semble grave. " Nous sommes sur un volcan, écrit un journal parisien, mais comme toujours Paris ne songe qu'à s'amuser. "

Le T. R. Père Murray, provincial d'Irlande a été élu supérieur général de l'Ordre des Rédemptoristes.

Le serment maçonnique

Devant les Tribunaux

La question du serment maçonnique est venue, la semaine dernière, devant le tribunal de la Commission Royale de Montréal, au cours du témoignage d'un nommé Pierre Leclerc, fils, qui s'est fait proprement enlever son petit masque par M^{re} Laflamme.

L'incident est à raconter.

Nous puisons nos renseignements dans des journaux de toutes les écoles : le *Star*, la *Presse*, la *Patrie* et l'*Action Sociale*.

Pierre Leclerc, fils, témoigne.

Premier fait intéressant : il admet que le 7 août dernier il était subitement nommé contre-maître en chef de l'aqueduc et que le surlendemain le conseil de ville de Montréal ratifiait l'achat de sa propriété.

Vraiment n'est-il pas permis de se demander par quelle influence le témoin est soudainement comblé ainsi de faveurs.

Deuxième fait : L'avocat au témoin :

Vous connaissez James Simoneau ?

— Certainement que je le connaissais.

— Et où donc l'avez-vous connu ?

— Je ne puis le dire, répondit le témoin, car je suis lié par un serment.

— Quel sorte de serment, demande M^{re} Laflamme ?

— Un serment de société, monsieur.

— Un serment de société, s'enquit le juge Cannon ?

— Oui, répondit le témoin. Pierre Leclerc expliqua alors à la Commission que Simoneau et lui appartenaient à la même société et étaient liés par le même serment.

Cette petite indiscretion coûta cher au témoin ; le lendemain matin M^{re} Laflamme questionne de nouveau le témoin et lui arrache les très importants aveux qui suivent.

Troisième fait :

— Voulez-vous être plus précis qu'hier et nous dire quel est le serment que vous avez prêté à une société, qui vous lie et qui domine le serment que vous avez prêté à cette enquête ?

M^{re} Labelle, avocat de Leclerc, s'oppose à cette question, qui est jugée légale par le commissaire.

Le témoin répète ce qu'il a dit, hier, en réponse à M^{re} Laflamme, puis il ajoute : " Je n'ai jamais dit que mon premier serment dominait celui-ci ; mais je n'ai pas le droit de dire quel serment j'ai prêté.

— Quelle raison avez-vous de ne pas dire la nature du serment que vous avez prêté.

— J'ai juré sur les Saints Evangiles que dans toutes questions d'honneur et d'intérêt pour les membres de la société ou pour moi-même, de ne rien dire.

Ici le témoin invoque la protection de la Cour et dit que ce qui s'est passé entre M. Simoneau et lui est purement personnel.

— Vous êtes tous deux membres de la même société ?

— Oui.

— Quelle est cette société ?

— Cela est complètement en dehors des attributions de la Commission.

Ici M^{re} Laflamme s'échauffe et dit à peu près ce qui suit : " C'est la première fois, Votre Seigneurie, qu'un pareil cas se présente devant nos tribunaux. S'il existe dans ce pays des sociétés qui font prêter des serments à leurs membres de façon à ce que ces serments priment les serments que la

Couronne demande aux sujets britanniques de prêter devant les tribunaux, il est temps de le savoir. "

M^{re} Labelle déclare que le témoin n'a pas dit cela. Tout ce qu'il a dit c'est que par ce serment les membres de la société étaient tenus de se protéger entre eux. Il n'a jamais dit que ce serment primait l'autre qu'il vient de donner.

L'honorable Commissaire pense que M^{re} Labelle a raison, cependant, il croit se souvenir qu'hier le témoin a laissé entendre qu'il considérait son premier serment supérieur à l'autre. Le juge ordonne au témoin de répondre.

M^{re} Laflamme, avant de répéter la question déclare que pour M. Leclerc comme le premier témoin venu il a bien le droit de vouloir le discréditer. " Tel est le but de mes questions : Tel est mon but et pas autre chose. Quel est le nom de cette société. "

Le témoin ne répond pas.

Le Commissaire Royal intervenant :

— Vous devez répondre.

— Quel est cette société ?

— Une société franc-maçonnique anglaise.

— Fondée par qui ?

— Par Saint Jean l'Evangéliste (Eclats de rires dans toute la salle).

— Etes-vous bien sûr que c'est la Franc-Maçonnerie anglaise ? reprit M^{re} Laflamme. Quelle est le nom de votre loge ?

Le juge ordonne au témoin de répondre.

Après beaucoup d'hésitation.

— La loge des Cœurs-Unis, No 45, une loge canadienne-française.

— Pouvez-vous jurer, M. Leclerc, reprit de nouveau M^{re} Laflamme, que cette loge n'est pas alliée au Grand Orient de France ?

— Je le jure sur mon honneur, votre seigneurie, dit le témoin en s'adressant à l'honorable juge Cannon.

On a saisi sans aucun doute l'importance de cet incident qui est bien de nature à nous suggérer quelques réflexions.

D'abord il semble que l'influence maçonnique, la protection à outrance, injuste et systématique des loges sont pour quelque chose dans les faveurs reçues par le F.^r Leclerc. On reste donc sous l'impression que la secte tient dans ses puissants tentacules certains membres du conseil de ville de Montréal.

Il n'y a pas à en douter, on enseigne dans les loges maçonniques que le serment odieux, qui fait de l'initié un simple instrument, est une chose sacrée, qu'il prime, qu'il est supérieur à tous les autres serments. Le franc-maçon non seulement aliène sa liberté personnelle, commet un acte contre nature, mais il devient un danger social. En effet, il a juré de protéger les intérêts de ses frères, ceux de sa loge, ceux de sa secte, et de garder son secret, même au détriment de la vérité, au détriment des intérêts supérieurs de la société et de la patrie.

Nos petits francs-maçons, nous l'avons dit fréquemment, sont des dupes ; un bon nombre d'entre eux n'ont guère conscience du rôle odieux qu'on leur fait jouer.

La déclaration énorme du F.^r Leclerc osant répéter publiquement que la franc-maçonnerie anglaise avait été fondée par saint Jean l'Evangéliste, en est la meilleure preuve. Les éclats de rire qui ont souligné la déclaration du F.^r Leclerc réfutent suffisamment

l'étrange et ridicule histoire dont on berne nos pauvres canadiens. La loge des Cœurs Unis paraît être une pépinière de badauds auxquels on a promis protection, succès, fortune ; on leur fait même croire que la franc-maçonnerie anglaise est en plus une société de bienfaisance que l'Eglise n'a jamais condamnée ; ces pauvres dupes poussent l'ignorance et la crédulité jusqu'à vouloir être bons catholiques et bons francs-maçons.

Il faut aussi souligner ce point : il ressort de la sage décision du juge Cannon que pour discréditer un témoin soupçonné d'appartenir à une société secrète qui fait prêter des serments à ses membres, un avocat a le droit de l'interroger sur ses relations avec de telles sociétés.

En terminant nous tenons à citer les judicieuses remarques du directeur de l'*Action Sociale*, au sujet de cette affaire :

" La franc-maçonnerie est une institution dangereuse, anti-chrétienne, anti-sociale, dit le prêtre.

" Entrez dans la loge, répond le maçon, si vous voulez que tout vous réussisse, si vous voulez arriver facilement à la richesse, aux honneurs. La franc-maçonnerie n'est pas une société anti-religieuse, c'est une société de protection, tout simplement. Ceux qui en font partie jouissent d'avantages aussi nombreux que variés, et toute liberté leur est laissée de pratiquer leur religion.

" Et devant ces affirmations, devant les avantages immédiats qu'on fait miroiter, devant les noms qu'on cite des membres de la loge réputés comme les piliers des confréries de leurs paroisses, les naïfs où les lâches se laissent convaincre, et c'est ainsi que dans tels bureaux, dans telle usine la majorité des employés sont francs-maçons. Voilà comment s'expliquent aussi tant d'événements étranges, tant de succès inexplicables de gens auxquels on ne reconnaît aucune qualité transcendante, tant de faiblesses honteuses dans des cas où le devoir d'un catholique semble pourtant être tracé bien clairement.

" C'est ainsi qu'à notre insu les sectaires s'emparent de tous les rouages sociaux, eux dont les théories sont cependant anti-sociales. Nous sommes beaucoup moins atteints que d'autres, mais il s'est déjà glissé parmi nos hommes publics, dans la magistrature et les professions libérales des tenants du maçonnisme. Et si, au lieu de l'intègre magistrat qu'est le juge Cannon, la présidence de la Commission Royale avait été occupée par un juge franc-maçon, le témoin Leclerc se serait tu, et les menées sournoises de cette société anti-sociale, anti-chrétienne, et anti-canadienne-française se seraient continuées librement.

" Nous espérons que cet incident ouvrira les yeux sur le péril que nous courons, et fera se ressaisir ceux qui se seraient sentis ébranlés par les arguments spécieux des frères. "

L'Enseignement Primaire, sommaire de mai 1909 : Qui est le plus grand dans le royaume des cieux ; Pédagogie en action ; Réflexions ; Pédagogie : Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, Boucher de la Bruère ; L'Instituteur, K ; Causerie pédagogique ; L'Eglise et la pédagogie, L. A. Paquet, prêtre ; Galerie pédagogique ; Documents officiels ; Méthodologie : La rédaction à la petite école, H. Nantot ; Arithmétique, J. Ahern ; Enseignement pratique ; Le Cabinet de l'Instituteur ; Illustrations.

—o—

L'ŒUVRE DES SŒURS

Dans l'*Action Sociale* du 8 mai, M. Omer Héroux a fort bien plaidé la cause des Sœurs de la Miséricorde de Montréal. Il demande au gouvernement d'aider de ses deniers ces religieuses qui accomplissent d'importantes œuvres sociales que seule, la charité privée ne peut soutenir.

L'article de l'*Action Sociale* a fourni l'occasion à un Ancien de venir à son tour exposer succinctement, dans la *Patricie* du 11 mai, l'œuvre admirable des Sœurs Grises de Montréal.

La lettre d'un ancien est à lire ; les journaux catholiques doivent la reproduire, car elle est de nature à faire disparaître bien des préjugés que nos petits antiléricains colportent avec trop de succès au sein de nos populations, dans le but de faire naître la défiance et l'aversion contre les communautés religieuses.

J'ai été souvent étonné de rencontrer de braves catholiques qui considéraient les religieux et les religieuses comme des êtres inutiles et qui appréhendaient sérieusement de graves dangers en les voyant se développer dans notre pays.

C'est là la conséquence un peu de l'ignorance, un peu de la lecture de mauvais journaux, de la fréquentation d'antiléricains le plus souvent français, mais surtout du libéralisme qui sature notre atmosphère depuis plus de 50 ans.

Écoutons maintenant un Ancien :

" Jusqu'ici, écrit-il, l'humilité des Sœurs de la Miséricorde, des Sœurs Grises de Montréal et de bien d'autres a empêché le public et le gouvernement de se rendre un compte exact de la situation.

" Sait-on par exemple que les Sœurs Grises de Montréal, dont la Crèche date des premiers temps de la colonie, prennent soin depuis plus de cent cinquante ans des enfants trouvés de Montréal, je pourrais dire d'une grande partie de la Province ; qu'elles ont reçu depuis 150 ans et pris soin de près de trente-six mille enfants, pour parler plus exactement, 35,700 enfants ?

" Qui pourra dire la valeur réelle, non seulement au point de vue moral, mais au point de vue financier, des services rendus au pays par cette seule communauté ! Quelle valeur le gouvernement et la ville de Montréal ne devraient-ils pas voter annuellement, si les Sœurs se déchargeaient sur eux, comme elles en auraient le droit, du soin de ces enfants et de ces pauvres !

" Depuis une quinzaine d'années, les Sœurs Grises reçoivent près de quatre cent cinquante enfants annuellement, à qui elles donnent les soins les plus délicats comme les plus éclairés. Un personnel nombreux et discipliné est attaché à l'institution et se consacre entièrement à cette œuvre de charité et de sacrifice que je puis appeler héroïque. Et c'est merveille que sur cette moyenne de 450 enfants apportés, ou trouvés à la porte de l'institution, dans un état de santé plus ou moins précaire, les soins des bonnes sœurs, sous la surveillance d'un médecin renommé, qui conservent la vie et élèvent pour la société, près de cent enfants chaque année ! Quant aux autres, malgré les soins les plus assidus et les plus appropriés, il est impossible à la science humaine de les conserver. Mais, de même que les Sœurs Grises se sont chargées d'eux à leur entrée dans la vie, elles se chargent aussi de leur

ensevelissement et de leur sépulture.

« On peut donc dire que les Sœurs Grises, pour ne parler que d'elles, rendent un service inappréciable à la société, en se chargeant à peu près gratuitement de recevoir ces enfants.

« A cette fin, elles ont dû bâtir, dans ces dernières années, à leurs propres frais, une maison avec toutes les améliorations modernes, qui a coûté au bas mot cent mille piastres (100,000); retenir chaque année (depuis 150 ans) les services d'un médecin spécialiste, qu'elles regrettent de ne pouvoir indemniser plus convenablement, mettre au service de ces enfants un nombreux personnel, de plus en plus difficile à recruter; fournir non seulement aux petits enfants, mais aussi à ceux qui ont grandi dans la maison, les meilleurs remèdes, la nourriture, le vêtement et l'entretien, l'éducation, le chauffage, l'éclairage, l'entretien des bâtisses, les réparations, les assurances et les taxes, etc.

« Sait-on, dans le public, que pour tant de soins et de sollicitude, en retour de milliers de piastres, dépensées chaque année par les Sœurs pour le seul usage des enfants, le gouvernement ne donne que la faible somme de cent cinquante piastres en tout par année (\$150). C'est à n'y pas croire.

« Sait-on, dans le public, que les Sœurs Grises font en outre *gratuitement* la classe, fournissent le logement, le vêtement, la nourriture, les livres à près de cinq cents (500) enfants orphelins? Et qui donc est obligé à ces enfants? Il semblerait que ce devrait être assez de laisser aux Sœurs le soin d'élever ces enfants, de les nourrir, de les vêtir, sans qu'on les oblige encore à leur fournir gratuitement le logement, les livres et un nombreux personnel enseignant.

« Et là ne s'arrête pas la charité presque incommensurable des Sœurs Grises. Elles ont encore sur leurs charges près de deux cents vieillards épileptiques, paralytiques ou autres, auxquels elles donnent les soins les plus tendres de jour et de nuit, dans la santé comme dans la maladie, outre la nourriture, le vêtement, etc., et tout cela, il faut le dire : *gratuitement* ou presque.

« Comme si le public n'était pas encore satisfait de tant d'abnégation, de charités, de dévouements et de sacrifices, par la voix de son conseil municipal, il réclame encore de ces saintes et dévouées religieuses, la somme annuelle de dix-sept cents piastres (1700) *comme taxe d'eau*, de cette eau qui (pour parler clairement) sert exclusivement à ses propres vieillards et à ses propres enfants; et cette taxe de \$1700 est imposée sur les seules bâtisses de la maison-mère, ne voulant pas parler des taxes imposées sur ses autres propriétés.

« Et c'est depuis des années et des années que les choses se passent ainsi, et non seulement chez les dévouées Filles de la Vénérable Mère d'Youville, mais encore chez les Sœurs de la Providence, de la Miséricorde et de tant d'autres, avec cette différence que les Sœurs Grises de la maison-mère ne quêtent pas.

« Mille actions de grâces soient rendues aux dévouées Dames de Charité qui, comprenant l'œuvre de ces saintes filles les ont aidées dans le passé et les aident encore si efficacement. On comprend qu'avec l'augmentation de la population, l'affaiblissement des santés, la démoralisation toujours grandissante du peuple, la charité privée seule ne peut suffire, et qu'il appartient aux autorités publiques de s'associer efficacement à ces œuvres de dévouement, et c'est justice. »

Je tiens maintenant à signaler dans l'article de M. Héroux (8 mai *Action*)

Sociale) ces quelques suggestions pratiques :

« M. Cousineau a jeté un cri d'alarme en faveur de l'Hospice de la Miséricorde qu'il dit être dans l'impossibilité prochaine de continuer son œuvre de dévouement. D'autres institutions peut-être requerraient une aide aussi rapide.

« Nous croyons que si le public est mis au courant de la situation exacte, il saura gré au gouvernement d'appliquer là une petite partie de ses revenus. C'est l'une de ces rares dépenses qui ne soulèveraient aucune critique.

« D'ailleurs, l'on pourrait sensiblement augmenter les subventions actuelles sans atteindre à ce que font, pour des institutions du même genre, des gouvernements comme ceux de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de l'Etat de New-York.

« A Ottawa, par exemple, le gouvernement de l'Ontario — et toutes ces statistiques concernent des maisons tenues par les Sœurs de la Miséricorde — accorde à un hospice de ce genre trente-trois sous par jour, durant trente jours, pour chaque sujet et sept sous en plus, soit quarante sous, pour chaque jour subséquent passé dans l'établissement.

« Nous ne demandons point que l'on fasse tout de suite autant, mais nous croyons que le public saurait gré aux députés de desserrer un peu plus largement, en faveur d'institutions aussi méritantes, les cordons de leur bourse. »

Ce que M. Héroux a écrit en faveur des Sœurs de la Miséricorde de la métropole, ce qu'un ancien vient d'exposer au sujet de la grande œuvre sociale des Sœurs Grises de Montréal, est l'histoire de la plupart de nos communautés religieuses de Montréal, de Québec, des Trois Rivières, de Saint-Hyacinthe, de Chicoutimi et de toutes les autres villes du pays.

Malheureusement le peuple est porté à oublier trop facilement le dévouement et l'abnégation de nos religieux et de nos religieuses qui accomplissent dans le silence des œuvres non seulement de charité chrétienne mais aussi d'utilité et nécessité publique.

Que fait le gouvernement, que font les conseils de ville et les municipalités pour aider aux œuvres absolument nécessaires dans notre pauvre société humaine? Nous l'avons vu dans la lettre d'un Ancien. Bien plus, parfois des citoyens à idées croches déploient beaucoup de zèle à causer mille tracasseries aux religieux et aux religieuses qui dirigent des œuvres sociales.

Le mal il réside principalement dans notre législation si imprégnée de libéralisme sur plus d'un point.

Un éminent prélat canadien écrivait naguère à ce sujet :

« D'après notre législation, l'Eglise n'a pas par elle-même le droit de posséder. Les seules corporations reconnues par le gouvernement en reçoivent ce droit, et ce droit est limité. Il n'y a par conséquent plus de biens ecclésiastiques, des corporations civiles ne pouvant posséder que des biens civils. De là vient que des taxes peuvent être imposées sur ces biens que possèdent ces corporations, et ce n'est que par un privilège de l'Etat et non en vertu de l'immunité ecclésiastique, que certaines corporations seront exemptes de l'impôt. Ce que l'Etat établit, l'Etat peut le supprimer. Il peut donc supprimer les établissements religieux comme il supprime les établissements civils. »

N'est-ce pas que dans la province

catholique de Québec nous pourrions nous gouverner plus catholiquement?

Ayons espoir que la génération nouvelle nous donnera bientôt des législateurs catholiques qui sauront reconnaître les droits sacrés de l'Eglise.

JULES ROMAIN.

FURIEUX !

On aura une idée des procédés employés par nos adversaires pour nous combattre en lisant cette petite note du *Bulletin* de Montréal, 9 mai :

« Les journaux castors sont furieux de ce que Sa Sainteté Pie X ait cru devoir publiquement, pressé (textuel) sur ses lèvres et sur son cœur les plis du drapeau tricolore. »

Nos lecteurs savent que nous avons, des premiers, applaudi au geste du Pape portant à ses lèvres le drapeau de la France. Les autres journaux *castors* et la *Croix* principalement en ont fait autant.

S'il avait été loyal et sincère le confrère aurait dû nommer ces journaux *castors* furieux et citer les articles incriminés.

Mais non, le procédé employé est plus facile; et les lecteurs se laisseront facilement tromper. L'impression qu'on cherche à créer c'est que les journaux militants de ce pays *sont plus catholiques que le Pape*.

Nous pourrions chaque semaine signaler de pareilles canailleries de la part de nos adversaires.

Tous les moyens, pour eux, sont bons.

EN CHAIR ET EN OS

Une feuille montréalaise, à allures suspectes, dans le but sans doute de donner le change, railait il y a quelques jours ceux qui dénoncent et combattent vigoureusement la franc-maçonnerie, s'efforçant, comme le veut le Souverain Pontife, d'arracher les masques dont se couvrent d'hypocrites sectaires.

« Prenez courage, disait le *spirituel* confrère, et ne désespérez pas de voir des francs-maçons avant de mourir.

« Vos façons d'agir, d'écrire, de médire et de calomnier, ne sauraient manquer d'en produire un jour où l'autre : l'extrême produit l'extrême.

« En attendant, contentez-vous de vivre aux dépens de ceux à qui vous faites voir de la franc-maçonnerie par tout. L'existence de ces naïfs est encore plus précieuse, pour vous, que l'existence des francs-maçons. »

Ces lignes venaient à peine d'être publiées que deux cas de franc-maçonnerie étaient découverts devant la Commission Royale d'enquête, à Montréal.

Ceux qui assistaient à la séance de la Commission, jeudi dernier, le 6 mai ont pu voir dans la boîte aux témoins un franc-maçon en chair et en os.

La *Patrie* du 7 mai donnait en première page le portrait de ce maçon, le F. Pierre Leclerc. L'autre est son compère, James Simonneau. Ce sont là deux noms bien canadiens-français. Malheureusement il y a un grand nombre d'autres de nos compatriotes

affiliés à des sociétés secrètes condamnées par l'Eglise.

L'incident de jeudi dernier est arrivé fort à propos, n'est-ce pas, pour couper le sifflet au railleur de la petite feuille suspecte.

On aura beau faire il deviendra de plus en plus difficile de nier, avec chance d'être cru du public, l'existence de la franc-maçonnerie dans notre province, parmi les nôtres.

Tôt ou tard tous ces maçons qui grouillent dans l'ombre seront démasqués comme en France et ailleurs.

Dès qu'ils se sentiront en nombre nos maçons trouveront peut-être le courage de déployer leur drapeau.

Pour le présent, c'est le cas du F. Leclerc, ils confessent leur *foi maçonnique* très piteusement, en tremblant.

La secte maçonnique n'a pas encore suscité des martyrs.

CLAUDE.

I. O. F.

Nous avons maintes fois mis nos lecteurs en garde contre différentes sociétés dites de secours mutuels, particulièrement contre les Forestiers Indépendants. Jusqu'à présent nous avons surtout dénoncé cette société à cause de son caractère neutre qui la range parmi celles que des évêques ont jugées suspectes. Il ne faut pas aussi perdre de vue que les principaux officiers de l'I. O. F. ont toujours été des maçons militants.

Le côté financier n'est pas non plus à négliger. Un journal qui fait autorité en la matière, *The Economist* de Toronto, nous fournit à ce sujet des renseignements fort intéressants dans sa livraison d'avril. Après nous avoir appris que les Forestiers Indépendants avaient perdu beaucoup de terrain cette année, notre confrère prouve son avancé en publiant un petit tableau comparatif des années 1907 et 1908. Voici :

Nouveaux certificats pris.

1907, 36,808 — 1908, 18,624.

Montant des nouveaux certificats : 1907, \$11,145,785 — 1908, \$15,143,677.

Certificats annulés :

1907, \$22,756,454 — 1908 \$34,075,935.

Reclamations pour décès :

1907, \$2368,774 — 1908, \$2,290,466.

Montant total en force :

1907, \$264,960,142 — 1908, \$246,027,884.

Conclusion : En 1908 il a été pris juste la moitié moins de certificats qu'en l'année 1907; le nombre des certificats annulés en 1908 a été beaucoup plus considérable que l'année précédente; enfin l'Ordre des Forestiers Indépendants commence la présente année avec environ \$20,000,000 de moins.

Il est certain que nos Forestiers à tous crius et les journaux à leur dévotion ne s'empresseront pas d'exposer cette triste situation au public.

En garde donc contre l'I. O. F.

Un livre canadien à propager : *A la recherche de la Vérité révélée*, essai d'apologétique chrétienne par M. l'abbé D. M. A. Magnan. 20 c. 25 c. franco; la doz. franco \$2.75.

La France Chrétienne

AUX PIEDS DU PAPE

Le lundi, 19 avril, le Saint-Père donna une magnifique audience dans la Basilique de Saint-Pierre aux quarante mille Français venus à Rome à l'occasion de la béatification de la Vierge de Domrémy. Le trône du Saint-Père avait été placé devant la Confession. De nombreux Cardinaux et tous les Evêques ou Archevêques français venus à Rome étaient présents. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, prononça le beau discours suivant. Nous avons publié la semaine dernière la réponse du Pape.

Très Saint-Père,

Ceux que le Pape daigne royalement accueillir dans ce temple le plus noble que connaisse l'Univers, comme s'il entendait signifier qu'aucun lieu ne lui paraît ni trop vaste, ni trop splendide, ni trop sacré pour abriter la rencontre solennelle du Père Commun avec ses Fils, ceux-là, Evêques, prêtres, fidèles, sont venus du Cher Pays de France portant au cœur, et s'en faisant gloire, la curiosité qui depuis Saint Paul agite toute âme sincèrement catholique : Ils voulaient voir Pierre.

Pierre fut crucifié par Néron, il y aura tantôt dix-neuf siècles. Peut-être sa sainte dépouille n'est-elle présentement qu'une pincée de cendres que porterait la main étendue d'un enfant, puisque c'est à cette extrémité, si voisine du rien, qu'aboutit communément ce qui fut chair ; mais il se survit en ses successeurs.

Empoigné (1) par lui, oserait dire, étrangement sans doute mais si vigoureusement, Saint François de Sales, les membres de l'unique et sublime dynastie que le Pêcheur Galiléen fonda, se transmettent de main en main comme une *lampe de vie* à laquelle s'éclairaient les peuples, sa mission, sa dignité, ses pouvoirs posés, de par la volonté de Notre Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu, en dehors des morsures du temps qui ne respecte rien, et des fureurs de l'homme capable de s'en prendre à tout.

Vous êtes Pierre ! ô Pontife suprême ! Hier, quand vous entrâtes dans la Basilique, ses voix, voix des chœurs, voix de vos prédécesseurs, dans leurs tombeaux de marbre et d'or, voix des textes évangéliques ceignant les nefs et la coupole géantes, vous crièrent ardentes, passionnées, enthousiastes ! Tu es Petrus !

Oui ! c'est toi qui est Pierre ! et sur cette Pierre est bâtie l'Eglise de Dieu.

A ce cantique dont il faut avoir goûté l'exultation ici, nos cœurs faisaient un profond écho.

Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait Saint Irénée de Lyon, il y a plus de dix-sept cents ans "vous êtes l'Evêque de cette Eglise Romaine, la plus grande, la plus ancienne, la plus célèbre, fondée par les apôtres Saint Pierre et Saint Paul ;...avec qui toutes les églises et tous les fidèles qui sont par toute la terre doivent s'accorder" (2).

Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait Saint Prosper d'Aquitaine, il y a plus de quatorze cents ans : "Vous êtes le Chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers ; vous assujétissez à Rome par la Religion ce qu'elle n'aurait pu subjuguier par les armes" (3).

Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait Saint Bernard de Clairvaux, il y a plus de huit cents ans "vous êtes le grand Prêtre ; le Prince des Evêques, Melchisédech par l'ordre, Aaron par la dignité, Moïse par l'autorité, Christ par l'onction, vous êtes le berger du troupeau du Seigneur, vous êtes le

pasteur des pasteurs ; en vous réside la plénitude des divins pouvoirs" (4).

Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait Saint François de Sales, il y a plus de trois cents ans : "vous êtes le général des apôtres, vous êtes le Chef qui parle pour tout le corps et ce que le Chef dict on le tient dict par tout le reste". "Vous êtes le Guide qui ne mènera pas ses brebis à pâturage vaineux". "Vous êtes le Juge à la connaissance duquel sont réservés les grands doutes, juge compétent et suffisant en toutes nos grandes difficultés" (5).

Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait Bossuet, il y a plus de deux cents ans, Vous êtes le Maître assis sur la chaire éternelle, "tant célébrée par les Pères où ils ont exalté à l'envi la principauté de la chaire apostolique, la source de l'unité ; l'Eglise mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises ; le Chef de l'Episcopat d'où part le rayon du Gouvernement, la Chaire unique en laquelle tous gardent l'unité". "Vous êtes le dépositaire des clefs auxquelles tout est soumis, tout, rois et peuples, pasteurs et troupeaux".

Et ces affirmations décisives, nous ont été léguées par "Saint Optat, Saint Augustin, Saint Cyprien, Saint Théodoret, le Concile de Chalcedoine et les autres, l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie, l'Orient et l'Occident tout ensemble" (6).

Et, après avoir ouï ces Docteurs, tous de notre Nation — car nous avons cédé à cet orgueil candide probablement, en tout cas très filial vis-à-vis de la Patrie (candide, qui sait en effet si elle n'écouterait pas d'oreille moins distraite des paroles de la famille que des paroles du dehors) — ayant cédé, dis-je, à cet orgueil de ne citer devant votre Trône Apostolique que des témoins complètement nôtres — nous ne craignons pas de dire, commentant un nouveau texte du Saint Evêque de Genève : *On nous reproche d'être des papistes et des Romains*. Nous n'avons peur ni des mots, ni de l'idée qu'expriment les mots. Eclairés par le Concile du Vatican, nous saisissons plus distinctement que nos pères et les mots et l'idée. Mais pour l'avoir été comme on l'était de leur temps, nos pères ne furent ni moins papistes, ni moins Romains que nous.

Ce n'est ni d'hier, ni d'avant-hier qu'il y a des papistes et des Romains en France ; puisque ce n'est ni d'hier ni d'avant-hier qu'il y a des catholiques et des Docteurs catholiques en France. Notre Foi, nous sommes heureux de la tenir de nos Pères et nous serons fiers de la léguer à nos fils. Elle n'est pas idolâtrie, elle est pure croyance, elle n'est source de révolte contre aucun pouvoir légitimement exercé, elle est racine de loyalisme et de just obéissance ; elle n'est pas mère de servitude, elle est principe de liberté ; elle n'est pas antipatriotisme : Papistes et Romains nous sommes, mais Français aussi vrais Français de France disait Jeanne d'Arc.

Nous sommes tous ici qualifiés pour tenir ce langage. Tous dans les rudes moments que nous traversons, nous avons en effet goûté combien il est sûr, combien il est bon de marcher par le sentier, fût-il très âpre, qu'indique Pierre. Là est la paix lors même que là serait la pauvreté ; là est l'intime joie lors même que là serait l'épreuve ; là est le devoir lors même que là serait le combat. Il n'est pas un de nos révérends Collègues qui ne fit cette protestation mieux que moi ; il n'est pas un de ces prêtres qui ont étonné le monde par leur désintéressement qui n'y adhèrent ; il n'est pas un de nos fidèles si

généreux et si dévoués qui n'y souscrivit. Et telle fut hier cette Eglise que vous avez sous les yeux en raccourci, telle elle sera demain, quel que soit demain. Rien ne la séparera de Pierre. On y sacrifiera le restant de son pain, s'il le faut, ses sueurs, s'il le faut, sa vie, s'il le faut, mais rien, non rien, ne la séparera de Pierre, parce que Pierre, c'est Jésus-Christ ; et parce que encore, ô Pontife intrépide, ô Père très bon, ô Maître de la Parole et de l'Action qui dites avec une autorité si ferme et une persévérance si inlassable les principes sans lesquels la raison naturelle, la foi surnaturelle, les hommes, les peuples, la hiérarchie et conséquemment l'Eglise périeraient ; parce que encore, disons-nous, Pierre, c'est vous !

A ces sentiments que je sens avoir exprimés trop imparfaitement, quand je considère et le grand Pontife auquel je m'adresse et les illustres Prélats devant lesquels je parle, je joins l'action de grâce la plus fervente.

Votre Sainteté vient de mettre, en effet, au nombre des Bienheureuses, par un décret de sa Suprême Autorité, notre Jeanne d'Arc.

Assurément, l'Eglise n'entend faire aucune faveur aux Saints quand elle les appelle à partager avec Jésus-Christ, dans la mesure qu'elle a fixée sagement, sagement, chrétiennement, l'honneur des autels.

La résistance longue et laborieuse qu'elle oppose avant de prononcer un jugement favorable ; les difficultés qu'elle accumule ; les délais qu'elle prescrit ; ses exigences vis-à-vis des hommes auxquels elle demande les procédures les plus minutieuses et les plus convaincantes ; que dis-je ?... Ses exigences vis-à-vis de Dieu, duquel Elle réclame qu'il contresigne par des miracles les procédures des hommes ; cette audace sublime, cette prudence ombrageuse, prouvent sans conteste possible que le Siège Apostolique n'abandonne rien en ces graves affaires, ni à la fantaisie, ni au hasard, ni à la brigue, ni à la bienveillance. Il rend la justice qu'il doit. Il dit la Vérité qu'il sait. Ce sont là devoir autant que prérogatives de son Auguste Magistère.

Mais précisément parce que la Bienheureuse Jeanne reçoit Justice de Votre Paternité, nous recevons, nous, de la même Paternité, joie, réconfort, espérance,

Justice a été faite à Jeanne.

Sœur des Agnès, des Gonzague, des Kostka par son innocence, elle grandit toute embaumante des vertus de son âge, modèle de son hameau, bel orgueil de son rude père et de sa *pauvre mère* ; joie des yeux et du cœur de ceux qui l'approchaient, sourire du Ciel sur un coin de notre terre.

Emule des grands mystiques, en Elle comme en Eux se réalise la parole du Maître : Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, ils verront Dieu. Pendant six années, les Anges et les Saintes du Paradis ne la peuvent presque quitter. Elle fond en larmes dès qu'ils s'éloignent : elle voudrait mourir pour aller avec eux.

De leur côté, ils accourent à son moindre appel. Elle se meut dans le surnaturel, aisée, facile, comme nous dans la lumière qui nous enveloppe. Son œil est si limpide qu'il a percé la voile dont se clôt la mystérieuse demeure de Dieu.

Plus décidée que Louis le Saint en ses guerres, elle ne veut sous son virginal étendard que des soldats convertis, confessés, absous. Elle les prêche et les ramène, apôtre autant que général.

Intrépide d'ailleurs et savante dans les choses de son art terrible, elle venge aux Augustins, aux Tourelles, à Patay, nos injures de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt.

Sa vie qui s'ouvrit dans le rayonne-

ment des étoiles de l'Epiphanie se clôt dans les flammes du sauvage brasier de Rouen. Qu'importe ? Son bûcher lui est plus triomphal qu'un trône, puisque de sa cime terrible, elle s'élance, émule par sa constance, ses espoirs et sa foi des plus renommés martyrs, vers la possession de Jésus, de Marie, de ses voix, là-haut ; et ici-bas vers les admirations inlassables de la postérité.

Ah ! Saint-Père, *cette petite fille du Bon Dieu* qui à dix-huit ans, trois mois et quatre jours met la main sur l'épée de la France et la manœuvre de si puissante façon ; *cette petite fille du Bon Dieu* qui d'un autre geste saisit la couronne des antiques Capétiens et la posant sur le front d'un Dauphin sauve la dynastie en sauvant un roi ; *cette petite fille du Bon Dieu* quelque chose de très simple, de très faible en apparence, de tout candide, de tout blanc, et de si puissant, de si imposant néanmoins, que devant *cette* un grand peuple recule, océan qui reflue vers son île ; tandis que derrière lui un autre grand peuple se reconstitue, océan qui réoccupe ses rivages ; *cette petite fille du Bon Dieu*, véritable ostensoir dans lequel resplendit notre Père des cieux avec sa Providence, sa Bonté, sa Maîtrise des événements, des hommes, du destin des empires ; *cette petite fille du Bon Dieu* une bergerette et une Evangeliste de la Royauté du Christ, un lys, un chevalier, la foi, l'honneur, la vaillance, avec au front le rayon des prophètes et sur ses épaules la pourpre de son sang ; *cette petite fille du Bon Dieu* vous l'avez prise dans vos mains Augustes, et de votre Vatican, le lieu le plus élevé et le plus illuminé qui soit, vous la montrez à l'Univers, à la France, surtout !

Or, elle est l'os de nos os, la chair de notre chair, le sang de notre sang, l'admiration de nos esprits, l'amour de nos cœurs ! l'enthousiasme de tout nous ! Merci donc, Saint Père ! Merci !

Oui, au nom de ceux qui se serrent présentement autour de Notre Seigneur et de Jeanne, dans les allégresses encore avivées du Paradis (nous le croyons), au nom des Pie IX, des Léon XIII, des Dupanloup, des Bilio, des Howard, des Parocchi, des Cretoni, des Captier, des Martini, au nom de ceux qui survivent, les Ferrata, les Coullié, les Panici, les Verde, les Hertzog, les Minetti ; au nom des consultants, des juges et des témoins de nos divers procès ; au nom d'Orléans la ville à la longue et invétérable mémoire, au nom s'ils me permettent de le dire, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques qui ont daigné nous faire l'honneur de leur présence ; au nom de la famille de Jeanne ; au nom de cette foule dont le voyage dit lui seul plus éloquemment que toute parole les ardeurs et la piété ; au nom des petits enfants de France que nous recommandons à Jeanne, la suppliant passionnément de leur garder la Foi de leur Baptême ; au nom de ceux que la Religion anime ; au nom de la multitude hélas ! presque infinie qui, atteinte du mal effroyable de l'athéisme ne croit plus en Dieu, mais y croira de nouveau, parce qu'elle regardera Jeanne et, que regarder Jeanne, c'est voir Dieu ; qui n'adore plus Jésus-Christ, mais à laquelle nous restituons Jésus-Christ, le Seigneur de Jeanne, le vrai roi (vous nous le dites un jour, Saint-Père) du Pays de France ; au nom de ceux dont les convictions sommeillent mais vont se réveiller aux sonneries de la Béatification ; au nom des apôtres qui vont se lever, prenant pour devise celle de Jeanne : "C'est l'heure quand il plaît à Dieu. Il faut besogner quand Dieu veut".

"Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ; au nom de notre jeunesse qui entend bien comme Jeanne, vouer ses vingt ans à autre chose qu'à la fête stupide et par-

(1) François de Sales, *Controverses*, p. 293 (Annecy, 1892).

(2) St. Irénée, *Contra Haereses*, cap. III.

(3) St. Prosper d'Aquitaine, *Poème "De Incarnat."*

(4) St. Bernard, *Traité De consideratione*, passim.

(5) St. François de Sales, *Les Controverses*, 2e partie, chap. VI, art. XIV (Annecy, 1892.)

(6) Bossuet, *Discours sur l'Unité de l'Eglise*.

fois criminelle ; au nom de ce peuple trompé souvent, mais susceptible et si digne d'être éclairé ; au nom des Patries et au nom de l'Eglise catholique, seule capable de glorifier comme il convient les hautes vertus, au nom de la France, unique mère de l'unique Jeanne, de la France pour laquelle à l'imitation de l'Enfant, il est bon de vivre et facile de mourir ; à Pie X, au Pape de Jeanne d'Arc, dans toute la dilection de nos cœurs, Nous, représentants de l'Univers et de la France catholique, nous disons longue Vie ! Gloire ! et inexprimable Merci !

EN PASSANT

Trop } Un partisan enthousiaste du théâtre moderne, c'est bien M. Arsène Bessette. Dans sa dernière chronique publiée dans le *Canada-français* il nous dit tout le plaisir qu'il a ressenti d'appréhender qu'une compagnie théâtrale venait de se former à Montréal dans le but de reprendre l'œuvre commencée par les *Nouveautés*.

Il paraît que c'est là une entreprise nationale.

"C'est, à mon point de vue, écrit l'ineffable chroniqueur, une entreprise vraiment patriotique que celle-là, et que tous nous devrions encourager."

Plus loin :

"Les promoteurs de cette entreprise auront droit à toute la gratitude de la race canadienne-française, s'ils savent la conduire à bonne fin."

Et une troisième fois :

"La nouvelle sera bien accueillie de tous ceux qui possèdent le véritable sentiment patriotique."

Faire une question nationale de l'organisation d'un théâtre du genre des *Nouveautés*, tombé en déconfiture à la suite d'une condamnation épiscopale, c'est trop fort.

Tous les honnêtes gens et tous les patriotes diront avec nous que le théâtre contemporain est une plaie sociale qu'on ne doit pas souhaiter voir se développer dans notre jeune pays.

—o—

La première communion } La *Semaine religieuse* de Montréal reproduit fort à propos une lettre pastorale de l'Archevêque de Toulouse au sujet de la première communion. Voici quelques extraits que bien des parents peuvent méditer :

"La première communion aujourd'hui est une fête semi-religieuse, semi-profane, par laquelle on salue une nouvelle phase dans la vie de l'enfant qui va devenir un adolescent ; une fête à laquelle sont invités, pour se réjouir avec la famille, les parents et les amis, et où, en dehors de la pieuse cérémonie du matin, il n'est question ni de la religion, ni du bon Dieu.

"Trois choses surtout préoccupent les parents, qui font partager aux enfants sur ce point leurs sollicitudes : les cadeaux, la toilette et le festin.

"Au lieu du petit paroissien, du modeste chapelet, de la croix de cuivre ou d'argent offert par les grands parents ou les amis les plus intimes de la famille, pieux et chers souvenirs portés religieusement, puis transmis comme un héritage, que voyons-nous aujourd'hui ? Entre familles et amis, ce sont des échanges de bijoux, d'objets d'arts destinés à éveiller le goût du luxe et l'amour de la frivolité plutôt

que la piété et l'amour du bon Dieu.

"Le jour de la première communion, c'est une exposition de cadeaux, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la richesse des présents ou des sympathies dont ils témoignent en faveur d'une famille heureuse d'étaler son influence et sa popularité.

"Que dire du luxe des vêtements, aussi éloignés de la simplicité que de la modestie, qui ont remplacé chez un grand nombre la tenue traditionnelle de la première communion ? C'est toujours le vêtement blanc, malgré quelques tendances contraires. Mais que n'y a-t-on pas ajouté par d'habiles procédés, par d'ingénieuses combinaisons qui ont fini par en faire une toilette de mariée, bien plus qu'un costume de communicante ?

—o—

K. of C. } Un collaborateur de la *Libre Parole* de Québec terminait récemment un article contre les *Knights of Columbus* par ces dures vérités :

"Et encore, que ces braves chevaliers viennent donc reprocher aux francs-maçons de se tenir dans l'ombre lorsqu'eux-mêmes, la semaine dernière encore s'enfermaient dans une salle de Québec, portes et fenêtres bien closes.

"Ainsi donc ses nobles chevaliers du trône et de l'autel, qui se targuent d'un catholicisme si claironnant, ne dédaignent pas de singer l'ennemie jurée du Christ et de son Eglise, et c'est là, croyons-nous, un grand manque de logique.

"Nous est avis que cette société, puisqu'elle tient tant à se proclamer catholique, devrait plutôt porter le nom de franc-maçonnerie catholique puisque, si l'on excepte son catholicisme, elle possède tout ce qui forme les attributs des loges : secrets, protection à outrance et même jusqu'à l'injustice ainsi que cérémonial absurde et bête."

—o—

Le journaliste de parti } Un confrère vient de publier une page fort intéressante de Louis Veuillot sur le journalisme.

Voici un portrait du journaliste de parti, magistralement tracé :

"J'appellerai le journaliste la bête de somme du parti. Il le tire, il le fait avancer, il le porte à la sueur de son front, sans gloire ; et tel homme important, orateur, écrivain, intrigant, dont le panache ondoie au-dessus de la foule, est redevable de sa haute taille et de ses enjambées rapides à l'animal robuste, patient, modeste et inconnu qui lui prête son dos. Pour tant de services, pour tant de zèle, le journaliste ne reçoit qu'un chétif loyer ; une petite place obscure si le parti triomphe ; la misère s'il succombe ; dans tous les cas, l'oubli. Trop heureux s'il n'a pas sué, travaillé, dévoué sa vie pour faire des ingrats et des traîtres. Que de personnages surfaits, gonflés, exaltés par le journaliste, n'ont profité de la valeur imaginaire qu'il leur a donné que pour se vendre à propos. Que d'autres, et des plus caressés, paradant sous le drapeau d'or que leur a tissé sa plume, le renient au moment difficile, et si on leur dit : mais vous l'inspirez ? répondent : Je ne le connais pas ! Dans les compromis qui se trament à son insu, lui qui ne veut rien devenir et qui ne peut rien être, il est le bouc émissaire de toutes les manœuvres irritantes, le pelé, le galeux de qui vient tout le mal. C'est lui qui a été amer, violent, qui a fait les blessures cruelles, qui a méconnu les égards dus à l'honorabilité adverse ; que n'a-t-on pas fait pour le brider, pour l'adoucir ? Mais rien n'a jamais dompté sa passion et sa vio-

lence. Ainsi parlent de lui ceux qui souvent se sont irrités contre lui parce qu'il biffait l'âpre expression de leur vanité blessée. Il sait comment on le traite, et il pardonne quand l'intérêt de la cause exige son pardon, quitte à se venger plus tard. J'en ai vu qui dédaignaient de se venger. Plusieurs finissent par faire reluire des sots uniquement pour le plaisir qu'ils prennent à se moquer du public."

—o—

Le mauvais théâtre } La *Croix* écrit au sujet du théâtre Royal :

"La source de la mauvaise éducation, c'est pour une grande part le théâtre mondain, et, en particulier, le théâtre obscène, tel que le Royal en produit.

"Au nom du christianisme, nous demandons à nos édiles de ne plus renouveler aux administrateurs de cette boutique de corruption la permission d'y donner des représentations, attendu qu'ils en usent pour le plus grand mal de la société

"Pourquoi, aussi, n'empêcherait-on pas les journaux, la *Presse*, la *Patrie*, le *Canada*, de faire de la réclame en faveur de ce théâtre ?"

—o—

C'est trop fort } La *Patrie* est en voie de rendre la *Presse* jalouse.

Dans sa 271ème page la *Patrie* de samedi publiait, sous forme de dépêche, une réclame d'un sensationnel achevé en faveur d'un charlatan quelconque. Voici les titres et sous titres affichés par le confrère sur deux colonnes :

PAR SON POUVOIR PHENOMENAL

Cet homme opère des miracles

Les aveugles voient, les paralytiques marchent. Les invalides condamnés par la faculté sont ramenés à la santé. Aucune maladie qu'il ne sache guérir. — Il supprime les douleurs, ferme les plaies, guérit les cancers, la consommation et les tumeurs, et opère des merveilles qui étonnent la médecine moderne et défient toute explication. — Offre remarquable de consultation gratuite faite aux malades et aux affligés. Il les guérit dans leur propre demeure, sans les voir aussi facilement que s'il était en leur propre présence.

Evidemment les temps sont durs pour les grands journaux à annonces.

—o—

Spectacle immoral } Le *Star* du 7 mai annonce qu'il y a eu à Montréal tout l'hiver des spectacles d'une grande immoralité. Des scènes hebdomadaires de nudités se sont déroulées dans une salle publique donnant sur une buvette de la rue Notre-Dame, à Maisonneuve.

Le prix du spectacle était très élevé ; des jeunes gens surtout ont fréquenté cette salle ; les habitués formaient comme une société secrète. La dernière représentation a eu lieu samedi, le premier mai. Tout cela se serait passé au nez de la police.

Espérons que les autorités feront une petite enquête à ce sujet. Les révélations du *Star* sont trop précises pour qu'on ne cherche pas à punir ceux qui ont exploité les plus bas instincts et corrompu la jeunesse.

—o—

Cette folie } Les courses de Marathon menacent de devenir épidémiques, surtout aux Etats-Unis. A Montréal on a inventé le Marathon pour les danseurs.

"Ce qu'on appelle un marathon de danse, écrit la *Presse*, s'est disputé hier soir à la salle Stanley. Deux couples qui s'arrogent des championnats ont valsé quatre heures de temps sans pouvoir s'épuiser l'un l'autre, et le con-

cours a dû être discontinué pour ne pas durer indéfiniment. M. S. A. LaSalle, de Boston, qui se dit champion de la province de Québec (?) dansait avec Mlle Sarah Fitzgerald, et M. S. Vineberg, soit-disant champion d'Ontario, conduisait Mlle Rose Barbeau. Diçle de chose, les dames étaient moins épuisées que les hommes. Le concours a été déclaré nul."

Espérons que cette folie des Marathon ne deviendra pas contagieuse dans notre province.

—o—

A propos de l'uniformité } Commentant la décision du juge Monet décrétant l'uniformité des livres dans seize écoles, propriété de la commission scolaire, la *Croix* de Montréal écrivait le 29 avril :

"Cette décision judiciaire était inévitable. *Dura lex sed lex*. Aujourd'hui, les conséquences n'en sont pas très graves. Mais elles le deviendront au fur et à mesure que la commission se rendra propriétaire de nouvelles écoles.

"Il faudrait les éviter. Comment ? par quels moyens ? En demandant avec instance à la législature de Québec de doter chaque paroisse de Montréal d'un bureau scolaire qui aurait les mêmes pouvoirs que les bureaux scolaires des municipalités rurales, à l'exception de ceux touchant à l'imposition des taxes et à leur perception, qui seraient confiés à une commission supérieure composée des présidents des bureaux paroissiaux.

"Nous regrettons que la Chambre provinciale n'ait pas jugé à propos de voter une loi en ce sens dès cette année.

"Ainsi elle aurait tué du coup le bill Langlois statuant l'élection des commissaires d'écoles de notre cité et elle aurait rendu les citoyens catholiques de Montréal plus confiants dans l'avenir."

On sait que les trente-huit autres écoles ont été considérées par le juge Monet comme subventionnées seulement et qu'elles ne sont pas sous le contrôle direct de la commission des écoles catholiques de Montréal.

—o—

Ce que signifie le tablier des F. M. } Nous lisons dans les *échos maçonniques* des *Libres Nouveaux* : "Dans les loges depuis quelque temps, certains esprits 'émancipés' paraissent vouloir s'affranchir des rites grotesques imposés aux FF.....

"Heureuse faute ! Cela nous vaut une sérieuse admonition d'un quelconque Vén. locataire du Trois :—Apparemment, qui nous avertit du Symbolisme profond des coutumes mag., et en particulier des tabliers :

"Le tablier de peau à large bavette relevée est pour l'Apprenti, afin de symboliser dans son grade, consacré tout entier au dégrossissement de la pierre brute, premier stage de l'éducation maçonnique, l'Apprenti a besoin de se protéger tout entier contre les souillures et les éclats de ses premiers travaux. Le tablier de peau à bavette rabaisée est pour le Compagnon qui, arrivé à la seconde période de son stage, n'a plus qu'à dresser, polir et assembler les matériaux déjà dégrossis, et peut se contenter d'une protection limitée. Le tablier de soie brodée est pour le Maître, seul véritable maître architecte d'un Temple idéal qui s'élève chaque jour et ne s'achève jamais. Son unique mission est de concevoir, discuter et tracer les plans des diverses parties de l'édifice. Dans ces travaux presque entièrement d'ordre intellectuel, l'étoffe la

" plus délicate suffit à le protéger. "
" Ne me dites plus que le ridicule tue !... "
" En tout cas les FF. ont la peau dure. "

—o—
Bel exemple } Nous détachons du *Se-meur* de mai, le beau trait suivant :

" Nous tenons à signaler, quoi qu'un peu tardivement, le beau geste du nouveau président des étudiants en génie civil, à Laval. Le soir des élections, après avoir remercié ses amis qui venaient de l'élire à une écrasante majorité, il leur annonça qu'il ne voulait pas se dérober à la traite d'usage, mais qu'il allait par principe, la convertir en traite...aux cigares. Sa parole fut vivement applaudie. Ce soir-là les jeunes polytechniciens purent rêver de leurs ponts et chemins de fer futurs dans la fumée bleue des havanes... Ils ne s'en portent pas plus mal, la popularité de leur président n'a fait que s'accroître, et l'Ecole compte à son crédit un de ces actes féconds dont la haute portée morale est presque incalculable. Puisse notre jeune ami, à qui nous offrons nos plus vives félicitations, trouver de nombreux imitateurs. "

—o—
Contre Jeanne d'Arc } M. Joseph Fabre quoique piqué d'anticléricalisme rappelle dans le *Temps* de Paris et stigmatise la haine des francs-maçons français contre la Pucelle :

" Il y a seize ans les Loges adressèrent des appels pressants au Parlement contre le vote d'une *Fête Nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme* sollicitée par M. Joseph Fabre en personne. "

" Le sénateur de l'Aveyron avait en effet déposé un projet de loi tendant à transformer en jour férié l'anniversaire de la mort de la Pucelle. " Quand vint l'heure du scrutin — ajoute M. J. Fabre — il se trouva 59 membres " du Sénat pour retirer leur faveur à " une proposition qu'ils avaient signée " et que, dès 1884, avaient également " signée 225 députés républicains. Ce " veto maçonnique faillit empêcher le " vote du Sénat datant du 8 juin " 1894, et a tenu en échec jusqu'à ce " jour le vote de la Chambre.... "

" Contre l'institution de cette se- " conde Fête Nationale, les grands " dignitaires de la Maçonnerie ont al- " légué les efforts du parti conserva- " teur pour monopoliser à son profit la " glorification de Jeanne d'Arc, comme " si, après tout, les fils des Croisés " n'avaient pas plus de droit que les " fils de la Révolution à revendiquer " l'héroïne qui se montra pleine de " zèle pour le trône et l'autel. "

Commentant l'article de M. Fabre la *Vera Roma* ajoute :

" Si le Grand Orient avait fonction- né au temps de Jeanne d'Arc, il se- rait déclaré en faveur des Bourgui- gnos et des Anglais, comme il s'est déclaré, de nos jours, en faveur du dreyfusisme. Qu'est-ce que Jeanne in- carne ? Elle incarne la foi catholique et le culte de la France. Une secte qui poursuit de sa haine l'Eglise et qui détruit la patrie, ne pouvait pas s'as- socier aux hommages que les Français croyants et patriotes décernent à Jean- ne d'Arc. "

L'hon. L. O. Loranger, juge [de la Cour Supérieure a pris sa retraite.
Le *Semur* annonce que le volume-sou- venir du congrès de Québec paraîtra probable- ment au cours du mois de juin.
Lundi était l'anniversaire de la consécra- tion épiscopale de S. G. Mgr Roy.

Notes Politiques

Nos députés mènent depuis quel- ques jours une vie intense ; il y a trois séances par jour.

Deux grands débats ont eu lieu au cours de la dernière huitaine ; le pre- mier au sujet des écoles techniques ; Nous avons dit récemment ce que nous en pensions. Le deuxième s'est engagé à la suite des amendements apportés à la loi des Terres ; la discussion sur ce point n'est pas encore terminée.

Comme nous le disions la semaine dernière les amendements proposés ont causé un désappointement général parmi les amis de la colonisation.

La situation ne sera donc guère améliorée; elle était mauvaise, elle de- viendra peut-être pire Ce n'est pas peu dire. On avait droit de s'attendre à autre chose.

Espérons que de la discussion enga- gée par les défenseurs des colons sur- gira quelques bonne mesure.s

Ces révolutionnaires

M. J. A. Rodier et G. Francq, en dé- légation à Québec, ont déclaré devant le comité des bills privés qu'il y avait deux classes d'ouvriers : les *conserva- teurs* et les *révolutionnaires* ; eux ils ap- partiennent, disent-ils, à la première. Ces deux messieurs pourtant nous ont parfois paru être des meneurs assez avancés. Selon nous ce sont de fort étranges conservateurs.

Que dire des *révolutionnaires* !

L'aveu de l'existence d'ouvriers aux idées révolutionnaires — de la part de ces chefs de file — est très im- portant à retenir.

ANGLICISMES

Anglicismes.	Equivalents français.
<i>Business</i>	1. Occupation, mé- tier, emploi.
Il n'a pas d'autre bu- siness que celle-là....	Il n'a pas d'autre oc- cupation.
Quelle est ta busi- ness ?.....	Quel est ton emploi, ton métier ?
J'ai fait une bonne business.....	J'ai fait une bonne affaire.
Ça n'est pas qu'une petite business.....	Ça n'est pas qu'une petite entreprise.
Enfin, j'ai bâclé au- jourd'hui cette busi- ness-là.....	J'ai bâclé aujourd'hui ce marché, cette tran- saction.
	3. Intérêt, gain, profit.
Vous n'avez pas de business dans cette affaire-là.....	Vous n'avez pas d'in- térêt dans cette af- faire-là ; vous n'avez pas à vous en mêler.
Il n'y a pas de busi- ness là-dedans.....	Il n'y a pas de profit à faire, pas de gain à réaliser ; il n'y a pas de fortune à faire là.
Faire sa business à quelqu'un.....	4. Rouler quelqu'un ; le battre ; lui faire son affaire.
Il lui a fait sa busi- ness en pas grand temps.....	Il vous l'a roulé, il l'a rossé en peu de temps ; il lui a fait vite son affaire.

LE COMITÉ DU BULLETIN
Du Parler Français.

Les élections ont eu lieu samedi dans Terreneuve. Le premier ministre sir Edward Morris a obtenu une forte majorité.

En vente à la " Propagande des Bons Livres "

— (: o :) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la " Vérité "

LIVRES POUR ECOLIERS ET JEUNES GENS

Bibliothèque du XIXe siècle. Volumes de 192 pages, mesurant 16 x 25, nombreuses illustrations, bro- chés. L'unité au magasin 25 cts. " franco... 35 "

La collection (11 vols) au magasin \$2.65 franco... 3.50

Bibliothèque morale et litté- raire. Volumes de 125 pages, mesu- rant 15 x 24 ornés d'une gravure, bro- chés. L'unité.....Au magasin 20 c. " franco..... 25 c.

La collection Au magasin \$7.00 (40 vols) franco.... 8.00

20 vols. au choix. Au magasin. \$3.50 " " " " franco... 4.50

Bibliothèque récréative illus- trée. Volumes de 168 pages, mesuran- 14 x 22, brochés.

L'unité.....Au magasin... 15 cts.

" " " " franco... 20 "

La collection..Au magasin... \$ 1.00

(7 vols) franco... 1.30

Bibliothèque de l'Ecolier stu- dieux. Volumes de 124 pages, 13 x 21, brochés. L'unité.....Au magasin.. 10 c. " " " " franco. 15 c.

La collection..... Au magasin...\$1.85 (19 vols) franco... 2.50

10 vols. au choix. Au magasin..\$1.00 franco... 1.30

Petite bibliothèque de l'Ecole chrétienne. Volumes de 72 pages. 12 x 20. Cartonnés. Imitation de toile, plat et tranche dorés.

L'unité. Au magasin...17 cts. " " " " franco...20 "

La collection. ... Au magasin .. \$3.90 (23 vols) franco... 4.50

10 vols. au choix. Au magasin...\$1.70 franco.... 2.25

La Foi de nos Pères par Mgr Gib- bons 40 cts franco. La doz. \$4.50 franco.

Urbi et Orbi. Roman des temps post- néroniens. 75 cts franco.

Le Prix du Sang, conte des temps apostoliques, 85 cts franco.

A la suite du Maître, 85 cts franco.

Vers l'Eternité, 85 cts franco.

Les démocrates chrétiens et le modernisme. 80 cts franco.

L'Honnête femme, par L. Veuillot, 90 cts franco.

Une âme de jeune fille, par l'abbé Vaudon. 45 cts franco.

Livres réduits

Vers le catholicisme, programme de conférences apologetiques pour cer- cles d'études par H. Ligeard, 25 cts franco.

Nos devoirs envers le prochain par Léon Désers. Franco 50 cts.

La Ferveur (aux dames et aux jeunes filles) par l'abbé Giberques. 25 cts franco.

Les Péchés capitaux. Quinze dis- cours, pour prônes, sermons d'hom- mes. Franco 30 cts, par l'abbé P. G. Laborie.

A la recherche de la vérité révé- lée, essai d'apologétique chrétienne par l'abbé D. M. A. Magnan. Franco 25 cts.

La prédication (Grands maîtres et grandes lois) par le R. P. Longhayé, S. J. Franco \$1.00.

La Royauté de Jésus-Christ (Œu- vre postume) par le R. P. Félix, S. J. Franco 45 cts.

Les éléments primitifs de la pensée (L'âme humaine, la société, l'Eglise) par C. C. Charaux. Franco 20 cts.

Le premier vendredi du mois, 25 cts franco.

Formation de l'orateur sacre, 72 exercices comprenant tout le caté- chisme du concile de Trente par le P. Bouchage. 50 cts.

Reparation Instructions aux hom- mes du monde par l'abbé de Giber- ques. 40 cts.

La montée du calvaire par L. Per- roy. 30 cts.

L'Année des malades, Comtesse de Flangny 2 vols. 75 cts.

Hélène de Jaurias l'héroïsme du Pé Tang, H. Mazeau. 45 cts.

La vie en duciel Mgr H. Bolo. 45 cts.

La Langue française au Canada par J.-P. Tardivel. 5 cts.

N. B.— Nous n'avons pas ces livres en quantité, il est donc préférable de ne pas les payer d'avance afin que nous ne soyions pas obligé de faire des remboursements. Ces livres sont expé- diés franco.

La Propagande des Bons Livres
Bureaux de la " Vérité "
près Québec